



La Passion en Grand...

Comité Drôme Ardèche de Basket Ball  
NOVALPARC – 2 place Edmond Regnault  
26000 VALENCE  
04 75 78 13 75  
[secretariat@dromeardechebasketball.org](mailto:secretariat@dromeardechebasketball.org)  
<https://www.basket2607.com/>



OUVERTURE DU COMITE

Lundi  
Mardi à Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30  
De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi  
Mardi à jeudi  
Vendredi

De 14h00 à 18h30  
De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
De 09h30 à 12h00

# **COMITÉ DIRECTEUR**

## **19 septembre 2024**

### **Membres présents**

Élus : Me Mélanie BLANC – Emma CARTE – Cécile CHARRIN – Charlotte CIVET  
Sylvette FILAMBEAU – Jocelyne GRIMAUD – Christelle GUERIN  
Laurence ROCHE

M. Roger ARHANCET - Radouane BOUSELOUGUIA - Damien DUC-GAYFFIER  
Renaud FOUREL – Grégory LATTIER – Fabrice ODIN – Hakim SAYAGH  
Said ZAITOUNE

Excusés M. Hadj YAHY BENATTIA

Ouverture du comité directeur : 19 heures 30

Le Président rappelle l'ordre du jour en lien avec la note ci-après :

Extrait de la note 2024-07-22 de la FFBB :

Dans le cadre de ses modifications statutaires adoptées le 14 octobre 2023 issues de la loi du 2 mars 2022, la Fédération a fait le choix de créer 2 collèges d'électeurs représentant chacun 50% des voix pour son Assemblée Générale Elective qui élira directement les membres du Comité Directeur fédéral :

- Le collège des associations sportives et établissements affiliés ainsi que des licenciés individuels ;
- Le collège des Comités Départementaux/Territoriaux (CD/CT) et des Ligues Régionales (LR).

Ces représentants ne sont pas les délégués désignés par les clubs pour les représenter lors des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.

Pour être représentés, les CD/CT et LR doivent désigner au sein de leur Comité Directeur nouvellement élu leurs représentants à l'Assemblée Générale Elective de la FFBB qui se tiendra le 14 décembre 2024.

En application des articles 12 des statuts FFBB et 11 des statuts des Comités et des Ligues, il est rappelé que les représentants sont désignés au scrutin secret, à la majorité simple et à stricte parité, selon les seuils suivants :

- De 0 à 7000 voix : 2 représentants (1 homme et 1 femme)
- 7001 voix et plus : 4 représentants (2 hommes et 2 femmes)
- Des suppléants à parité sont également désignés.  
→ En cas d'égalité, c'est le membre le plus âgé qui sera désigné.

Si le nombre de voix est définitivement arrêté 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale électorale FFBB (soit le 14 novembre 2024), le Comité Directeur de la FFBB a acté que les représentants des CD/CT et LR devaient être transmis à la FFBB au plus tard le 20 septembre 2024.

Les CD/CT et LR doivent donc désigner au sein de leur Comité Directeur 2 ou 4 représentants selon le nombre de voix arrêtés au 31 mars 2024.

Pour les structures dont le nombre de voix est proche de 7 000, il est conseillé de prévoir 4 représentants.

Les représentants sont élus pour 4 ans, et au plus tard jusqu'au renouvellement de la mandature. En cas de vacance du poste, le Comité Directeur pourra procéder à une nouvelle désignation.

### **Élections des représentants du Comité Drôme Ardèche de Basketball à l'Assemblée Générale de la FFBB pour le mandat 2024-2028.**

---

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle qu'il a été demandé à chacun de télécharger l'application « Vevox » afin que le vote puisse être réalisé en distanciel et à bulletin secret. Il précise que cette application est également utilisée par la Ligue et que cela est totalement anonyme.

Charlotte CIVET annonce le numéro de session « Vevox » permettant le vote et ouvre ce dernier après quelques explications concernant le fonctionnement :

Votez pour élire les représentants du Comité Drôme Ardèche de Basketball qui siégeront aux Assemblées Générales de la Fédération Française de Basketball pour la mandature 2024-2028. Sur proposition du Président du comité Drôme Ardèche de Basketball :

La Passion en Grand...

Titulaire :

- Radouane BOUSELOUGUIA
- Jocelyne GRIMAUD

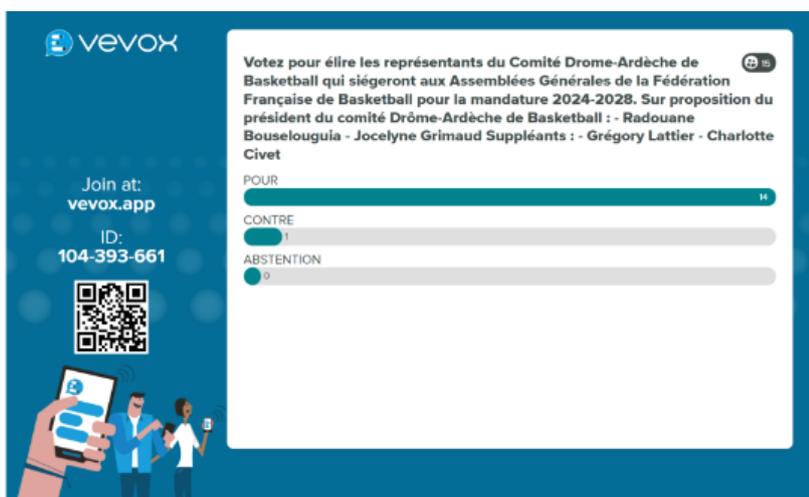
Suppléants :

- Grégory LATTIER
- Charlotte CIVET

Nombre de votant : 16

Roger ARHANCET ayant des problèmes de connexion n'arrive pas à voter par le biais de l'application « vevox » et fait le choix de partager son vote oralement, en toute transparence à savoir qu'il est : « POUR ».

Extraction du résultat du vote par le biais de l'application :



Résultat final du Vote :

POUR 15

CONTRE 1

ABSTENTION 0

Le Président remercie tout le monde pour ce vote et la confiance accordée avec une très forte majorité.

Fin du comité directeur : 19h45

Secrétaire Générale  
Charlotte CIVET

Président du Comité  
Radouane BOUSELOUGUIA

La Passion en Grand...